



"We Care, We Cure"

RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} Semestre 2015

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce rapport est préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad publie son Rapport Financier intermédiaire en français. La Société publie également une version anglaise de ce Rapport. Si des différences d'interprétation devaient exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport, la version française prévaudrait.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent rapport présente des déclarations prévisionnelles, incluant des déclarations au sujet de l'innocuité et l'efficacité des produits candidats, le potentiel clinique et commercial de ces produits candidats et la suffisance des ressources financières de Celyad, qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces déclarations sont souvent, mais pas toujours, faites par l'usage de mots « estime », « prévoit », « espère », « à l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention », ou autres expressions similaires. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions, incluant les risques associés à la conduite d'essais cliniques; le risque que la décision du DSMB de ne pas interrompre l'essai clinique de phase III pour C-Cure® sur base de la non-futilité n'est pas une indication sur la probabilité de succès, ni une garantie que l'essai clinique sera positif; le risque que la sécurité, l'activité biologique et l'efficacité démontré dans les essais cliniques précédents ou les études pré-cliniques puissent ne pas se répéter dans le dernier essai clinique; les risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur programme NKG2D CAR T-cell; les risques associés à la conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales; les risques associés à l'obtention, le maintien et la protection de la propriété intellectuelle, la capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers; les risques associés à la concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables; les risques associés à la capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation; et les risques associés à la capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales.

Une liste plus complète des ces risques incertitudes et autres risques peut être consultée dans les rapports et documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis, en compris dans le prospectus de la société approuvé le 19 juin 2015 par la SEC et les rapports futurs qui seront déposés par la Société. Au vu de l'existence des ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent communiqué. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le rapport qui reflèteraient un changement de ses estimations, un changement des conditions ou circonstances d'un événement, ou cet événement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

C3BS-CQR-1, C-Cure, NKG2D CAR T-cell, C-Cathez, OnCyte, Celyad, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, Celyad, C-Cathez, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des signes protégés internationalement par les législations applicables en matière de protection des droits intellectuels. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Celyad en contrepartie de certains droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.

1. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES – RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2015

1.1. Etat intermédiaire résumé et consolidé de la situation financière

(€'000)		Pour la période clôturée au 30 juin	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre
		2015	2014
ACTIFS NON COURANTS		57.634	11.041
Immobilisations incorporelles	3.3.4	56.823	10.266
Immobilisations corporelles		683	598
Investissements comptabilisés via la méthode de mise en équivalence		-	68
Autres actifs non-courants		128	109
ACTIFS COURANTS		125.663	32.935
Créances commerciales et autres créances		733	830
Subventions à recevoir		-	1.009
Autres actifs courants		1.141	792
Placements de trésorerie	3.3.5	7.671	2.671
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3.5	116.118	27.633
TOTAL ACTIFS		183.297	43.976
FONDS PROPRES		124.888	26.684
Capital social	3.3.6	32.550	24.615
Primes d'émission	3.3.6	157.897	53.302
Autres réserves		20.437	19.424
Pertes cumulées		(85.996)	(70.657)
PASSIFS NON COURANTS		49.810	11.239
Locations Financements		339	279
Avances à rembourser	3.3.7	11.439	10.778
Contreparties éventuelles à payer	3.3.9	37.850	-
Avantages postérieurs à l'emploi	3.3.9	182	182
PASSIFS COURANTS		8.599	6.053
Locations Financements		163	134
Avances à rembourser	3.3.7	777	777
Dettes commerciales	3.3.8	6.395	4.042
Autres passifs courants	3.3.8	1.264	1.100
TOTAL DU PASSIF ET FONDS PROPRES		183.297	43.976

1.2. Etat intermédiaire résumé et consolidé du résultat global

(€'000)		Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
		2015	2014 (retraité) [1]
Chiffre d'affaires		-	-
Coût des ventes		-	-
Marge Brute		-	-
Frais de Recherche et Développement	3.3.1	(11.542)	(6.530)
Frais généraux et administratifs	3.3.1	(3.627)	(2.020)
Autres produits d'exploitation	3.3.1	656	2.135
Autres charges d'exploitation	3.3.1	(661)	-
Perte opérationnelle		(15.174)	(6.414)
Produits financiers	3.3.1	144	49
Charges financières	3.3.1	(249)	(16)
Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence	3.3.1	(60)	-
Perte avant impôts		(15.339)	(6.381)
Charges d'impôts			-
Perte de la période [2]	3.3.1	(15.339)	(6.381)
Perte par actions diluées et non diluées (in €)	3.3.1	(2.10)	(0.92)
Autres éléments du résultat global			-
Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultat		-	-
Réévaluation des obligations de pensions, nette d'impôts		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultat			-
Ecart de conversion		363	-
Autres éléments du profit global de la période, nette d'impôts		363	-
Perte globale totale de la période		(14.976)	-
Perte globale totale de la période attribuable aux actionnaires [2]		(14.976)	(6.381)

[1] L'état consolidé de la perte globale pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2014 a été retraité (voir la note 3.2.3)

[2] Pour les périodes de six mois se clôturant au 30 juin 2015 et 2014, le Groupe ne possède aucun intérêt minoritaire et les pertes de l'exercice sont entièrement attribuables aux actionnaires de la société mère.

1.3. Tableau intermédiaire résumé et consolidé des variations des fonds propres

(€'000)	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des fonds propres
Solde au 1er janvier 2014	22.138	30.473	18.337	(54.050)	16.898
Augmentation du capital en numéraire	1.989	23.011	-	-	25.000
Exercice des warrants	450	287	-	-	737
Paiements fondés sur des actions	-	387	-	-	387
Retraitement des paiements fondés sur des actions	-	-	153	-	153
Coûts des augmentations du capital	-	(1.117)	-	-	(1.117)
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres (retraité)	2.439	22.568	153	-	25.160
Perte de la période	-	-	-	(6.381)	(6.381)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte globale totale de la période (retraité)	-	-	-	(6.381)	(6.381)
Solde au 30 juin 2014	24.577	53.041	18.490	(60.431)	35.677

(€'000)	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des fonds propres
Solde au 1er janvier 2015	24.615	53.302	19.424	(70.657)	26.684
Augmentation du capital en numéraire	7.607	112.104	-	-	119.711
Exercice des warrants	3	16	-	-	19
Augmentation du capital en nature	325	3.126	-	-	3.452
Paiements fondés sur des actions	-	7	650	-	657
Coûts des augmentations du capital	-	(10.658)	-	-	(10.658)
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres	7.935	104.595	650	-	113.180
Perte de la période	-	-	-	(15.339)	(15.339)
Ecart de conversion	-	-	363	-	363
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte globale totale de la période	-	-	363	(15.339)	(14.976)
Solde au 30 juin 2015	32.550	157.897	20.437	(85.996)	124.888

1.4. Tableau intermédiaire résumé et consolidé des flux de trésorerie

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2015	2014 (retraité) [1]
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Perte nette de la période	(15.339)	(6.381)
Ajustements non-monétaires		
Amortissement sur immobilisations corporelles	129	76
Amortissement sur immobilisations incorporelles	340	337
Part de la perte de C3BS Asia Ltd consolidée par la méthode de mise en équivalence	60	-
Avances récupérables – ajustement de la juste valeur	661	-
Avances récupérables reçues et non reconnues préalablement	-	(577)
Produits des subventions et avances	-	-
Paiements fondés sur des actions	657	153
Evolution du fond de roulement		
Créances commerciales, autres créances	623	(1.762)
Dettes commerciales, autres dettes et provisions	2.303	1.005
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(10.566)	(7.149)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	(214)	(281)
Investissements en immobilisations incorporelles	(36)	-
Acquisition d'OnCyte LLC	(5.186)	-
Autres investissements	(5.000)	(2.000)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	-	47
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(10.436)	(2.234)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produits des emprunts	173	260
Remboursements des locations-financement	(84)	(48)
Augmentation de capital et exercice des warrants	109.282	25.007
Produits d'avances récupérables et autres subventions	116	178
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	109.487	25.397
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début de période	27.633	19.058
Variations nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	88.485	16.013
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin de période	116.118	35.071

[1] Le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2014 a été retraité en ce qui a trait au retraitement des pertes nettes de la même période (voir note 3.2.3)

2. COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative de nos états financiers résumés et consolidés intermédiaires. Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le prospectus déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »), le 19 juin 2015.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois clôturées le 30 juin 2015 et 2014 et sont extraits de nos états financiers consolidés résumés et consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés pour les périodes de six mois clôturées le 30 juin 2015 et 2014 sont préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. Nous faisons de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) vise à identifier des déclarations prévisionnelles. Nous vous rappelons que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que nos résultats d'exploitation effectifs, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si nos résultats d'exploitation, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que nous faisons et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés de la date de ce rapport. Nous déclinons toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de nos estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Nous sommes une société leader en thérapie cellulaire et menons des programmes cliniques visant avant tout des indications dans les maladies cardiovasculaires et l'oncologie. Notre premier produit candidat phare en cardiologie est C-Cure, une thérapie cellulaire autologue destinée au traitement de l'insuffisance cardiaque (IC) chronique d'origine ischémique. Notre produit candidat en oncologie est le CAR-NKG2D, une thérapie basée sur les lymphocytes T du patient sur lesquels sont greffés un récepteur antigène chimérique (Chimeric Antigen Receptor ou CAR), qui utilise des récepteurs de cellules tueuses naturelles humaines ayant la capacité de reconnaître les ligands présents dans un large éventail de tumeurs solides et de cancers du sang.

Tous nos produits candidats actuels sont des thérapies cellulaires autologues. Dans le cadre de procédures autologues, les cellules du patient sont prélevées, sélectionnées, reprogrammées, cultivées et réinjectées chez le même patient. Un avantage des thérapies autologues est que les cellules autologues ne sont pas identifiées comme étrangères par le système immunitaire du patient. Nous pensons que nous sommes idéalement positionnés pour poursuivre les avancées en matière de thérapies cellulaires autologues pour le traitement du cancer et d'autres indications grâce à l'expertise et au savoir-faire que nous avons acquis lors du développement de C-Cure. Nous pensons aussi qu'il existe de nombreuses synergies opérationnelles entre nos plateformes de produits, notamment, avant la commercialisation, au niveau de notre unité de production pilote capable de traiter nos deux programmes de thérapies cellulaires sans investissements significatifs.

Événements marquants survenus au cours du premier semestre 2015

Au cours des six premiers de l'année 2015, nous avons poursuivi le développement de nos programmes cliniques. En adéquation avec notre stratégie de diversification précédemment annoncée au marché, nous avons acquis en janvier une

nouvelle plate-forme technologique nous permettant d'accéder au domaine de l'immuno-oncologie via l'achat du portefeuille CAR T-cell d'OnCyte LLC, une société propriété de Celdara Medical LLC. Cette technologie est basée sur des recherches menées au Dartmouth College aux Etats-Unis.

Nous avons également sécurisé notre financement par la réalisation d'un placement privé de 32 millions d'euros et de notre offre globale d'actions ordinaires et d'ADS (« American Depositary Shares ») coté sur la NASDAQ global market à hauteur de 100 millions de dollars.

Plate-forme cardiovasculaire – progrès considérables enregistrés dans l'essai clinique CHART-1

Nous poursuivons nos progrès sur notre essai clinique de phase III CHART-1 en Europe et en Israël avec la clôture de la procédure de recrutement des patients ainsi que le traitement du dernier patient, signifiant pour Celyad le début de la période de suivi à 9 mois de l'étude, précédant la lecture et l'analyse des données. La Société prévoit de publier l'ensemble de données de l'étude CHART-1 mi-2016. Nous pensons que nos progrès dans cet essai clinique démontrent notre capacité à gérer et réaliser avec succès la production et l'approvisionnement de thérapies cellulaires dans de multiples sites et pays. Nous pensons également que cette expérience n'est pas seulement bénéfique pour nos objectifs de développement clinique mais qu'elle l'est également dans le développement de nos compétences fondamentales pour nos activités futures de commercialisation.

Plus tôt dans l'année, nous avons obtenu de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) une dispense pédiatrique officielle et spécifique au produit C-Cure®, dans tous les sous-ensembles de la population pédiatrique pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique. Dans le cadre du processus réglementaire pour l'enregistrement de nouveaux médicaments auprès de l'EMA, les sociétés pharmaceutiques doivent fournir un plan d'Investigation Pédiatrique (PIP) qui passe en revue leur stratégie concernant l'étude du nouveau médicament chez les populations pédiatriques. Dans certains cas, il est possible d'obtenir de la part de l'Agence une dispense de PIP. L'EMA a par conséquent accordé cette dispense à Celyad, officialisant ainsi ses exigences de limiter les études cliniques du C-Cure® à la population adulte uniquement.

Fin mars 2015, le Data and Safety Management Board (DSMB), comité indépendant constitué d'experts internationaux, a réalisé une analyse de futilité intermédiaire sur l'ensemble des données de patients disponible à fin février 2015. Le DSMB a contrôlé les données de sécurité et d'efficacité des patients traités et des patients contrôles de l'étude clinique de phase III CHART-1, et a déterminé que ces données justifient la poursuite de l'étude sans modification du protocole.

Aux Etats-Unis, nous espérons transmettre à la FDA une réponse complète à la suspension clinique de notre essai CHART-2 et, dans l'attente d'une décision favorable de la FDA quant à la levée de cette suspension clinique, recruter notre premier patient à la fin de 2015.

Plate-forme immuno-oncologique

Début janvier 2015, nous avons annoncé l'acquisition d'OnCyte LLC, la division "Oncologie" de la société Celdara Medical LLC active dans le secteur de la biotechnologie et de son portefeuille de produits candidats en oncologie. Cette acquisition marque l'entrée de Celyad dans le domaine de l'immuno-oncologie et représente une étape importante dans la réalisation de l'objectif stratégique de la Société de devenir un leader de la thérapie cellulaire spécialisée. Le récepteur antigène chimérique (Chimeric Antigen Receptor ou CAR) développée par OnCyte utilise les récepteurs de cellules tueuses naturelles humaines qui, nous le pensons, ont le potentiel de cibler les cancers du sang et les tumeurs solides au travers de récepteurs naturels humains qui reconnaissent les ligands présents dans un large éventail de tumeurs. La recherche à l'origine de cette technologie a été menée par le docteur Charles Sentman, professeur au Dartmouth College, et a fait l'objet de nombreuses publications dans des revues de premier plan.

En avril 2015, nous avons reçu une notification d'acceptation de la part de l'Office américain des marques et brevets (U.S. Patent and Trademark Office, en abrégé « USPTO ») concernant un brevet relatif aux lymphocytes T TCR-déficients conçus pour exprimer un Récepteur Antigénique Chimérique (Chimeric Antigen Receptor, CAR). Cette demande de brevet est la première, parmi la série des demandes déposées, à avoir été acceptée. Ce brevet renforce la protection de la technologie lymphocytes T allogéniques de la Société. Cependant, les revendications de cette demande de brevet ont été modifiées et de nouvelles références à l'art antérieur ont été soumises à l'USPTO lequel devra donc réexaminer ladite demande de brevet. En tant que tel donc, la demande de brevet n'est à ce jour pas encore acceptée et il n'y a pas de garantie qu'elle le soit dans le futur. Nous avons déposé plusieurs autres demandes de brevets en rapport avec cette technologie. Ces demandes sont actuellement à des phases diverses d'examen par l'USPTO.

Le premier patient de l'essai clinique de Phase I évaluant le produit phare de la Société en thérapie cellulaire NKG2D CAR T-Cell a été recruté et le traitement lui a été administré avec succès en mai 2015. Cet essai clinique de phase I est une étude d'augmentation de la dose destinée à évaluer la sécurité et la faisabilité chez les patients cancéreux souffrant de leucémie myéloïde aiguë (LMA) ou de myélome multiple (MM). Un mois après l'injection des cellules, la société a annoncé qu'aucun problème de sécurité associé à la procédure n'avait été rapporté dans les 30 jours suivant le traitement du premier patient

par une dose unique de NKG2D CAR T-cell administrée par perfusion. Maintenant que la période de suivi de 30 jours du premier patient est terminée, deux autres patients peuvent dès lors être recrutés dans la première cohorte de cette étude pour être traités avec une dose similaire au premier patient. Un second patient LMA a été recruté et injecté, sans aucun problème de sécurité rapporté à ce jour. Le troisième et dernier patient de la première cohorte doit être un patient MM. Le recrutement de ce dernier patient est en cours.

Le taux de recrutement des patients est cependant plus faible que prévu et nous avons pris l'initiative d'initier des sites cliniques supplémentaires afin d'accroître le recrutement des patients. Notre priorité reste le recrutement des patients. Nous comptons communiquer l'ensemble des données de cette étude de Phase I à la mi-2016.

Du point de vue de la production, le transfert de technologie vers notre site de production belge a été clôturé, et nous avons démarré l'optimisation du processus de production avec la caractérisation et la cryopréservation des cellules.

Revue financière et opérationnelle

En janvier 2015, suite à l'acquisition d'OnCyte, nous avons nommé le docteur Vincent Brichart en tant que Vice-Président immuno-oncologie. Le Dr Brichart est médecin de formation, spécialisé en oncologie et en immunologie. Après une carrière académique, Vincent a rejoint GlaxoSmithKline Biologicals en 2002, où il a dirigé la division consacrée aux vaccins contre le cancer et évolué dans différents rôles. Jusqu'à fin 2014, Vincent était le Senior Vice-président de GSK Vaccines, responsable de la division consacrée aux thérapies immunologiques et membre du conseil d'administration de GSK Vaccines.

Au premier juin 2015, Steve Buckanavage, ancien Vice-Président en charge de la stratégie commerciale de la division consacrée aux thérapies immunologiques au sein de GSK, a rejoint Celyad en tant que Vice-Président en charge du marketing. Steve a une expérience commerciale dans plusieurs domaines thérapeutiques telles que les maladies cardiovasculaires, l'anesthésie, les maladies infectieuses et a mené avec succès le lancement de marque dans le secteur de l'oncologie aux et en dehors des Etats-Unis conduisant à une position dominante sur le marché et générant des revenus supérieurs à 2 milliards de dollars. Cet apport de séniorité dans l'équipe de management a pour objectif de préparer C-Cure® à la commercialisation.

En mars 2015, nous avons levé 32 millions d'euros grâce à un placement privé d'actions ordinaires souscrit auprès d'investisseurs américains et européens, au prix de 44,50 euros par actions. Le montant net de ce placement privé s'élève à 30 millions d'euros.

En juin 2015, nous avons clôturé avec succès une offre globale consistant en une offre publique de 1.168.000 American Depositary Shares (« ADS ») et d'un placement privé européen, pour un produit net de 90 millions de dollars.

Nous avons terminé le premier semestre 2015 avec une position de trésorerie de 124 millions d'euros.

Evénements importants survenus après le premier semestre 2015

Le 31 juillet 2015, la procédure d'injection du dernier patient enrôlé dans l'étude CHART-1, étude clinique de Phase III européenne pour son principal produit-candidat C-Cure®, a été réalisée avec succès. Le traitement du dernier patient signifie pour Celyad le début de la période de suivi à 9 mois de l'étude, précédant la lecture et l'analyse des données. Nous prévoyons de publier l'ensemble de données de l'étude CHART-1 mi-2016.

Le 4 août 2015, la Société et Medisun International ont terminé d'un commun accord le contrat de Joint Venture signé en juin 2014. En vertu de cet accord, les actions détenues par Celyad SA dans Cardio3 BioSciences Asia Ltd ont été vendues à Medisun pour 1 dollar. En conséquence, une réduction de valeur de 60 mille euros a été enregistrée dans le compte de résultat au 30 juin 2015 et la valeur de l'investissement comptabilisé via la mise en équivalence a été ramenée à 0 euro. Le 21 août, un nouvel accord de licence de distribution et de commercialisation a été signé avec Cardio3 BioSciences Asia Ltd. Selon les termes de cet accord, Celyad conduira de développement clinique de C-Cure en Chine, à Hong-Kong, Taiwan et Macau. Les coûts des essais cliniques seront supportés par C3BS Asia Ltd. En échange de cette licence, les paiements futurs envers Celyad ont été revus à la hausse en comparaison avec le premier accord signé en juin 2014.

Besoins en fonds de roulement

Nous pensons que notre position de trésorerie existante (trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements de trésorerie) nous permettra de financer nos dépenses opérationnelles et nos dépenses en capital, sur base de notre périmètre actuel, jusqu'au moins fin de l'année 2017. Cette estimation a été réalisée sur base d'hypothèses qui pourraient s'avérer fausses and nous pourrions consommer nos ressources financières plus rapidement que prévu. Dans ce cas, des ressources financières supplémentaires seraient nécessaires afin de poursuivre nos activités pré-cliniques et cliniques, obtenir les autorisations réglementaires, et commercialiser nos produits candidats.

3. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES

3.1. Information générale

Celyad SA (« la Société ») et ses filiales (collectivement, le « Groupe ») est un groupe d'entreprises actives dans le secteur des biotechnologies spécialisées dans les thérapies cellulaires spécialisées menant des programmes cliniques visant avant tout des indications dans les maladies cardiovasculaires et l'oncologie. Elle concentre ses activités sur des indications pour lesquelles il existe d'importants besoins médicaux non satisfaits, tel que l'insuffisance cardiaque et les cancers. Elle opère dans le domaine de la médecine régénérative. Elle développe actuellement plusieurs traitements curatifs basés sur deux plateformes technologiques, en cardiologie et en oncologie, respectivement. Le groupe a trois filiales aux États-Unis, « Celyad Inc. », « CorQuest Medical Inc. » et « OnCyte LLC ». Cette dernière a été acquise en janvier 2015.

Celyad SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin12, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115). Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les ADS de la Société sont cotés sur le NASDAQ Global market sous le symbole CYAD.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés de Celyad pour la période de six mois se clôturant au 30 Juin 2015 (la "période intermédiaire") comprennent Celyad SA et ses filiales. Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 21 Août 2015. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par PwC Réviseurs d'Entreprise SCCRL, le réviseur d'entreprises de la Société.

Le rapport intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investisseurs/rapports-financiers>).

3.2. Résumé des principales règles d'évaluation

Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

3.2.1. Base de préparation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Le Conseil d'Administration de la Société a approuvé les états financiers intermédiaires résumés et consolidés en date du 21 août 2015. Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, préparés conformément aux normes IFRS.

La préparation des états financiers de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, en fin de la période de clôture. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le rapport annuel 2014 disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investisseurs/informations-régulés>).

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000), sauf si indiqué autrement.

3.2.2. Principes comptables

Les principes comptables adoptés lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à ceux appliqués lors de la préparation des états financiers annuels de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014. Les nouvelles normes et interprétations adoptées au 1er janvier 2015 sont reprises à la note 4.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2014 et sont sans incidence sur les états financiers intermédiaires résumés et consolidés au 30 juin 2015.

Estimation de la juste valeur

Contreparties éventuelles dans un regroupement d'entreprises

Les détails concernant la valorisation des contreparties éventuelles sont présentés dans la note 3.3.3. Le Groupe n'a pas de contreparties éventuelles au 31 décembre 2014 et il n'y a pas eu de transactions portant sur des contreparties éventuelles au cours de l'année 2014. Par conséquent, il n'existe pas d'information comparative. A l'exception de la contrepartie éventuelle résultant du regroupement d'entreprises mentionnée ci-dessus, la valeur comptable des autres actifs et passifs financiers représentent une approximation raisonnable de leur juste valeur. Il n'y a pas de changement dans les méthodes de valorisation au cours du premier semestre 2015.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs financiers du groupe qui sont mesuré à leur juste valeur au 30 juin 2015 :

(€'000)	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Actifs				
-	-	-	-	-
Total Actifs	-	-	-	-
Passifs				
Contreparties éventuelles conditionnelles	-	-	37.850	37.850
Total Passifs	-	-	37.850	37.850

Evaluation de la juste valeur utilisant des données difficilement observables (Niveau 3):

(€'000)	Contrepartie éventuelle dans un regroupement d'entreprises
Solde d'ouverture au 1er janvier 2015	-
Acquisition d'OnCyte LLC	37.850
Solde de clôture au 30 juin 2015	37.850

3.2.3. Retraitement des états financiers clôturés au 30 juin 2014

Le retraitement provoqué par la correction des calculs IFRS 2 de la juste valeur des warrants émis le 6 mai 2013 a entraîné une perte supplémentaire de €0,5 million dans le compte de résultat du premier semestre 2014, ainsi qu'une augmentation à concurrence des autres réserves. Par conséquent, aucune incidence sur le total des fonds propres n'est constatée au 30 juin 2014. Le retraitement a été effectué en vue de permettre la prise en compte de la valeur des actions au moment de l'IPO de juillet 2013, soit 16,65 € alors que la valeur des actions était auparavant fixée à 2,64€.

Ces ajustements n'influencent aucunement la situation de la trésorerie nette de la Société au 30 juin 2014, car ils correspondent à des ajustements non-monétaires.

Les tableaux de ce rapport montrent uniquement les états financiers consolidés au 30 juin 2014 comprenant les retraitements.

3.2.4. Segments opérationnels

Le groupe ne rapporte pas d'information en fonction de différents segments opérationnels étant donné qu'il est actif dans un seul secteur fonctionnel. Le management, conjointement avec le conseil d'administration (ensemble le Chied Operating Decision Maker – « CODM »), réévalueront la situation à la fin de l'année 2015.

Les activités d'OnCyte n'ont pas été encore entièrement intégrées pour être considérées comme un segment opérationnel au 30 juin 2015, vu qu'aucune information financière distincte n'est disponible pour la revue du CODM. Le Groupe s'attend à ce que cette information soit disponible et revu régulièrement au cours du second semestre 2015.

3.2.5. Engagements hors bilan

En date de ce rapport et pour les périodes présentées, nous n'avons pas d'engagements hors bilan.

3.2.6. Dépenses de capital

Nous ne capitalisons pas nos frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché. A fin juin 2015, tous les frais cliniques et de recherche et développement lié au développement de C-Cure ont été comptabilisés en tant que dépenses opérationnelles.

3.3. Notes aux états financiers

3.3.1. Résultat d'exploitation – Comparaison du premier semestre 2015 avec celui de 2014

Revenus

A l'exception de C-Cath^{ez}, l'ensemble des produits de Celyad sont en phase de développement et nous ne prévoyons pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de nos produits candidats. Au cours des premiers semestres 2015 et 2014, C-Cath^{ez} n'a généré aucun revenu.

Coût des ventes

Au cours des premiers semestres 2015 et 2014, nous n'avons pas enregistré de coût de vente étant donné qu'aucune vente n'a été enregistrée sur ces périodes.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans nos états financiers consolidés.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2015	2014
Dépenses de personnel	2.902	1.992
Etudes cliniques	3.626	1.583
Etudes pré-cliniques	1.364	460
Matières premières	1.323	1.039
Frais de consultance	1.059	410
Amortissements	468	401
Loyers et consommables	323	291
Coûts de transport	277	133
Frais de voyage	220	198
Capitalisation des coûts de développements de C-Cathez	(36)	-
Autres	16	23
Total des frais de Recherche & Développement	11.542	6.530

L'augmentation des dépenses de personnel d'une période à l'autre est la résultante de l'embauche de 20 employés supplémentaires expliquée par le volume d'activité croissant en recherche et développement.

Les coûts des études cliniques ont augmenté de 2,0 million d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2015 par rapport à la même période en 2014. Cette augmentation résulte principalement de l'accroissement du nombre de patients recrutés dans l'essai clinique CHART-1 en 2015 comparé à 2014. Les coûts des études cliniques comprennent principalement les frais liés aux différents fournisseurs cliniques et aux investigateurs qui suivent les patients recrutés dans l'étude. L'augmentation des coûts des études cliniques résulte également de la préparation de CHART-2, l'étude clinique de C-Cure dont l'initiation aux Etats-Unis est prévue au cours du quatrième trimestre 2015, dans l'attente d'une décision de la FDA quant à la levée de la suspension clinique de cette étude.

Les coûts des études pré-cliniques ont augmenté de 0,9 million d'euros pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2015 par rapport à la même période en 2014. Les études pré-cliniques portent sur (i) C-Cure pour la préparation du dossier en vue de l'obtention de la mise sur le marché, (ii) la plate-forme CAR-T cell acquise en janvier 2015 (OnCyte LLC), et (iii) la plate-forme Matériel médical acquise en novembre 2014 (CorQuest Inc).

L'augmentation des frais de consultance est principalement due à l'accroissement du nombre de patients recrutés dans l'étude CHART-1 ainsi que la préparation de l'étude CHART-2. Ces frais comprennent essentiellement les honoraires payés aux consultants en démarche qualité et affaires réglementaires.

Frais généraux et administratifs

(€'000)

Pour les six mois se clôturant au 30 juin

	2015	2014
Dépenses de personnel	1.198	501
Paielements fondés sur des actions	657	541
Frais de consultance	505	225
Communication & Marketing	500	202
Loyers	331	158
Frais de voyage	111	139
Avantages postérieurs à l'emploi	-	132
Autres	325	122
Total frais généraux et administratifs	3.627	2.020

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 1,6 million d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2015 par rapport à la même période en 2014.

Cette évolution est expliquée principalement par l'augmentation des dépenses de personnel résultant du recrutement d'employés supplémentaires destinés à renforcer notre équipe du management executif d'une part, et d'autres fonctions supports dans les départements chargés du développement des affaires, du marketing, de la communication, des affaires juridiques et de la finance d'autre part. L'augmentation des frais de consultance est principalement liée aux frais de recrutement des nouveaux employés. En 2015, nous avons également investi dans des initiatives ayant trait aux relations avec les investisseurs et la communication d'entreprise expliquant l'augmentation des coûts de communication et marketing.

Autres produits et charges d'exploitation

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2015	2014
Obtention d'avances récupérables	471	1.607
Subsides	185	222
Reprise sur provision pour remboursement des avances récupérables	-	306
Total autres produits d'exploitation	656	2.135
Avances récupérables – ajustement de la juste valeur	661	-
Total autres charges d'exploitation	661	-

Les autres produits d'exploitation ont diminué de 1,5 millions d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2015 par rapport à la même période en 2014. Cette diminution est principalement expliquée par la réduction du nombre de projets de recherche financés par les avances récupérables et les subsides.

Les autres charges d'exploitation représentent l'effet du changement de la date de valorisation sur la juste valeur des instruments estimée par la méthode des flux de trésorerie actualisées.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle augmente de 8,8 millions d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2015 par rapport à la même période en 2014, s'élevant à 15,2 millions d'euros au 30 juin 2015.

Charges et produits financiers

Les produits financiers sont principalement composés des produits d'intérêts sur les placements de trésorerie. Les charges financières sont quant à elles principalement composées des différences de change.

Le montant comptabilisé dans l'intitulé "Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence" représente la réduction de valeur sur l'investissement réalisé dans la Joint Venture consolidé via la mise en équivalence à fin décembre 2014. Etant donné la fin de l'accord de Joint Venture décidé le 4 août 2015, la société a décidé d'anticiper cette rupture dans les états financiers du premier semestre 2015.

Charges fiscales

Etant donné que nous subissons une perte au terme des périodes clôturées au 30 juin 2015 et 2014, il n'y a pas de charge d'impôts.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2015 augmente de 8,9 millions d'euros, passant de 6,4 millions d'euros au 30 juin 2014 à 15,3 millions d'euros au 30 Juin 2015.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué. Dans l'hypothèse où les warrants seraient inclus dans le calcul de la perte par action, cela diminuerait la perte par action.

(€'000)	Pour les six mois se cloturant au 30 juin	
	2015	2014
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titres	(15.339)	(6.381)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	7.312.788	6.415.570
Perte par action (sur une base non diluée)	(2,10)	(0,99)

3.3.2. Liquidités et ressources financières

Nos exigences en termes de liquidité sont principalement liées aux financements de nos frais de recherche et développement, de nos frais généraux et administratifs, et de nos besoins en fonds de roulement. Nous contrôlons le risque d'un éventuel manque de fonds en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. Notre objectif est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de locations financements.

Au 31 décembre 2014, nous avons financé nos opérations grâce à plusieurs investissements privés s'élevant à 42,0 millions d'euros, l'entrée en bourse sur Euronext pour un produit de 26,5 millions d'euros, et un placement privé s'élevant à 25,0 millions d'euros clôturé en juin 2014. Nous avons également reçu du financement non-dilutif de la part des autorités gouvernementales ainsi que des produits de subsides et d'avances récupérables pour un total de 18,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, nous avons 27,6 millions d'euros en trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie s'élevant à 2,7 millions d'euros. Notre trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des comptes de dépôts avec une maturité de 3 mois ou moins générant des produits d'intérêts réduits.

Le 21 janvier 2015, nous avons acquis la société OnCyte LLC en échange d'un paiement initial de 10,0 millions de dollars, dont 6,0 millions de dollars sont payés en cash et 4,0 millions de dollars sous forme de 93.087 actions ordinaires de Celyad SA. Des paiements complémentaires dont la juste valeur s'élève à 42,0 millions de dollars seront dus à la réalisation de diverses échéances liées au développement et aux ventes.

Le 3 mars 2015, nous avons clôturé une augmentation de capital s'élevant à 32 millions d'euros via un placement privé auprès des investisseurs institutionnels aux États-Unis et en Europe à un prix par action de 44,50 euros. Le produit net après déduction des honoraires s'élève à 30 millions d'euros.

Le 24 juin 2015, nous avons clôturé avec succès une offre globale de 100 millions de dollars sur le Nasdaq, sécurisant un produit net supplémentaire de 90 millions de dollars.

Nous n'avons pas contracté de prêts bancaires. Une partie de nos dépenses en capital concernant des équipements de laboratoires et de bureaux a été financé avec des contrats de locations financements d'une maturité de trois ans.

Les montants dus à la Région wallonne, comptabilisé comme avances récupérables au 30 juin 2015, correspondent aux montants reçus sous forme d'avances récupérables dédiés à supporter des programmes de développement spécifiques liés à C-Cure et C-Cath_{ez}. Nous sommes exposés à des passifs et passifs éventuels conditionnels en vertu des avances récupérables reçus de la Région wallonne et du contrat de licence conclu avec Celdara Medical LLC. Du montant des avances récupérables contractées au 31 décembre 2014, 17,0 millions d'euros ont été effectivement payés.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant le 30 juin 2015.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2015	2014
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(10.566)	(7.150)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(10.436)	(2.234)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	109.487	25.397
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	88.485	16.013

Le décaissement provenant des activités opérationnelles s'élèvent à 10,6 millions d'euros à fin juin 2015 comparé à 7,2 millions d'euros pour le premier semestre 2014. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des charges opérationnelles liées à l'essai clinique CHART-1.

Le flux de trésorerie net des activités d'investissement représente un montant négatif de 10,4 millions d'euros au 30 juin 2015. Les investissements réalisés en 2015 portent sur l'acquisition d'OnCyte LLC (6 millions de dollars, ou 5,2 millions d'euros), l'investissement dans les placements de trésorerie pour 5,0 millions d'euros et l'acquisition d'actifs tangibles et de logiciels pour 0,2 millions d'euros.

Le flux de trésorerie des activités de financement représente un apport positif net de 109,5 millions d'euros au premier semestre comparé à 25,4 millions d'euros pour la même période en 2014. Cet apport positif résulte d'un placement privé et d'une offre globale respectivement clôturés en mars et juin 2015 (voir ci-dessus). Durant le premier semestre 2014, le Groupe a clôturé un placement privé de 25 millions d'euros. Les autres flux de trésorerie provenant des activités de financement résultent du produit et du remboursement des locations financements et du financement non-dilutif FP7.

3.3.3. L'acquisition d'OnCyte LLC

Le 21 janvier 2015, la Société a acquis, de Celdara Medical LLC, 100 % du capital social de la société OnCyte LLC moyennant, d'une part, le paiement d'un montant de 6 millions de dollars et, d'autre part, l'émission de 93.087 nouvelles actions de Celyad pour une valeur totale de 4 millions de dollars, ou (3.451.680 euros). La juste valeur des 93.087 actions ordinaires émises comme élément de la considération payée pour OnCyte LLC était basée sur un prix d'action de 37,08 euros, à savoir le prix de l'action à l'acquisition.

OnCyte LLC est la société détentrice du portefeuille de produits candidats CART T-Cell qui contient trois produits de thérapie cellulaire CAR T-Cell autologue et une plateforme allogénique T-Cell, ciblant ainsi le traitement d'un large éventail de cancers. Nous pensons que les thérapies cellulaires CAR T-Cell en immuno-oncologie représentent aujourd'hui la technologie la plus prometteuse pour le traitement des cancers. Le premier patient de l'essai clinique de Phase I évaluant le produit phare de la Société en thérapie cellulaire NKG2D CAR T-Cell a été recruté et le traitement lui a été administré avec succès en mai 2015. Les résultats finaux de cet essai sont prévus mi-2016.

Bien qu'aucun transfert de personnel n'ait accompagné la transaction, cette dernière doit être considérée comme un regroupement d'entreprises dans la mesure où le Groupe a acquis des ressources et techniques sous forme de propriété intellectuelle et pourra générer des résultats. Le transfert de compétences vers le Groupe est garanti par la conclusion d'un accord de services entre le Groupe et le vendeur.

Le tableau suivant résume la contrepartie payée à OnCyte LLC, la juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Contrepartie au 21 janvier 2015 (milliers d'€)	
Trésorerie	5.181
Titres (93.087 actions ordinaires)	3.452
Contrepartie éventuelle	36.267
Contrepartie totale transférée	44.900
Montants comptabilisés des actifs identifiables et passifs identifiables (milliers d'€)	
Frais de recherche et développement en cours	44.900
Total des actifs nets identifiables	44.900

La différence entre le montant comptabilisé au 30 juin 2015 et celui présenté à la date d'acquisition est expliqué par la différence du taux de change.

Cette acquisition a été soumise au processus d'allocation du prix d'acquisition, processus qui consiste à enregistrer, à la « juste valeur », tous les actifs et passifs de la société cible acquise dans le bilan consolidé de l'acquéreur. Les actifs et passifs acquis ont été évalués à leur juste valeur par une société indépendante.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs identifiables a été déterminée sur une base provisoire. La juste valeur indiquée ci-dessus est provisoire parce que le processus d'intégration de l'entité acquise et ses activités est toujours en cours. La juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs identifiables peut changer lorsque la juste valeur finale des actifs acquis et des passifs identifiables est établie.

Les immobilisations incorporelles d'OnCyte peut être considéré comme étant son seul actif significatif.

Le prix d'achat comprend également un paiement éventuel conditionnel, à savoir la partie restante potentielle du prix d'achat basée sur les résultats cliniques futurs et sur les ventes futures potentielles estimées, qui a été évalué sur base de la méthode dite de « Valeur Actuelle Nette ajustée du risque », à 42 millions de dollars (en tenant compte de l'impact de l'actualisation et des chances de succès). Si le développement du produit le plus avancé, NKG2D CAR T-cell, s'avère fructueux, Celdara pourra recevoir jusqu'à 50 millions de dollars en fonction des échéances en matière de développement clinique et réglementaire, jusqu'à l'autorisation de mise sur le marché. Sur les autres produits en développement, Celdara pourra recevoir des paiements additionnels en fonction de la réalisation d'étapes cliniques et réglementaires. Ces montants s'élèveront jusqu'à 21 millions de dollars par produit. En outre, Celdara recevra jusqu'à 80 millions de dollars dès lors que les ventes franchiront le seuil du milliard de dollars, ainsi que des royalties comprises entre 5 et 8 % sur les ventes. La juste valeur de la contrepartie potentielle a été estimé en utilisant le modèle de la Valeur Actuelle Nette ajustée du risque sur base des composants du prix, des prévisions du management à la date d'acquisition (à la date de ce rapport, il n'y pas eu de modification dans ces prévisions), les probabilités de succès appliqué dans le secteur de la biotechnologie et de l'oncologie, et un taux d'actualisation de 17,5%.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé à titre provisoire lors de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des actifs intangibles puisque la Société essaie d'opter pour la Section 338 IRS qui conduira à la création d'un amortissement déductible de la base imposable dans les registres fiscaux des Etats-Unis.

3.3.4. Actifs incorporels

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2015	2014
Propriété Intellectuelle – Oncyte	46.862	-
License Mayo	7.525	7.821
Propriété Intellectuelle – Corquest	1.493	1.493
Coûts de développement de C-Cath	913	911
Autres actifs intangibles	30	41
Total actifs intangibles	56.823	10.266

L'augmentation des actifs intangibles est principalement expliquée par l'acquisition d'OnCyte. Voir note 3.3.3 sur l'acquisition d'OnCyte.

3.3.5. Situation de trésorerie

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 Décembre
	2015	2014
Placements de trésorerie	7.671	2.671
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116.118	27.633
Total situation de trésorerie	123.789	30.304

L'augmentation de la situation de trésorerie du Groupe reflète les levées de capitaux clôturées avec succès en mars et juin 2015.

3.3.6. Capital et prime d'émission

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2015	2014
Capital	32.550	24.615
Prime d'émission	157.897	53.301
Total du nombre d'actions émises	9.307.687	7.040.387

Au 30 juin 2015, le capital social s'élève à 32.550 milliers d'euros représenté par 9.307.687 actions ordinaires avec une valeur nominale de 3,50 euros. Ce nombre n'inclut pas les warrants émis par la Société et alloué à certains administrateurs, employés et non-employés de la Société.

Comme décrit dans la table présentée ci-dessous, au cours du premier semestre 2015, le capital social de la Société a été respectivement augmenté par:

- Exercice de 833 warrants en janvier (333) et avril (500), donnant lieu à l'émission 833 nouvelles actions;
- Acquisition d'Onocyte LLC en janvier. 40% du paiement initial a été payé avec des actions de la Société, donnant lieu à l'émission de 93.087 nouvelles actions;
- Placement privé clôturé en mars, donnant lieu à l'émission 713.380 nouvelles actions;
- Offre publique globale incluant un premier appel public à l'épargne sur le Nasdaq, donnant lieu à l'émission de 1.460.000 nouvelles actions et ADS.

Au total, sur le premier semestre 2015, le capital et la prime d'émission de la Société ont été par conséquent augmenté respectivement de 7.935 milliers d'euros et 104.595 milliers d'euros.

(€000)					
Date	Nature des transactions	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	Balance au 1er janvier 2015	24.615	53.301	7.040.387	77.916
	Exercice de warrants	3	16	833	19
	Acquisition d'Onocyte	325	3.046	93.087	3.371
	Placement privé (après déductions des coûts de transaction)	2.497	27.335	713.380	29.832
	Offre publique globale incluant un premier appel public à l'épargne sur le Nasdaq (après déduction des coûts de transaction)	5.110	74.191	1.460.000	79.301
	Paiements fondés en actions	-	8	-	8
	Balance au 30 juin 2015	32.550	157.897	9.307.687	190.447

Au 30 juin 2015, toutes les actions ont été entièrement payées.

3.3.7. Avances récupérables

(€'000)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Total de la part à long terme	11.439	10.778
Total de la part à court terme	777	777

L'augmentation de la part à long terme des avances récupérables est uniquement expliquée par l'effet du changement de la date de valorisation sur la juste valeur des instruments estimée par la méthode des flux de trésorerie actualisées.

3.3.8. Dettes commerciales et autres passifs courants

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2015	2014
Total dettes commerciales	6.395	4.042
Autres passifs courants		
Sécurité social	215	242
Rémunérations et charges sociaux	1.022	825
Autres passifs courants	27	33
Total autres passifs courants	1.264	1.100

3.3.9. Autres passifs long terme

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2015	2014
Contrepartie éventuelle à payer	37.850	-
Avantages postérieurs à l'emploi	182	182
Total autres passives long terme	38.032	182

Voir note 3.3.3 sur l'acquisition d'OnCyte.

3.3.10. Opérations avec des parties liées

Le montant des avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du conseil d'administration et de l'équipe de management exécutif de la Société, ont été comptabilisé comme charges dans les périodes correspondantes.

(€'000)	Pour les six mois se cloturant au 30 juin	
	2015	2014
Honoraires d'administrateurs indépendants	15	11
Paievements fondés en actions	47	-
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	62	11
Frais de consultance	668	636
Rémunérations	326	14
Paievements fondés en actions	234	452
Total des avantages octroyés aux membres de l'équipe de management exécutif	1.228	1.102

3.3.11. Evénements survenus après la date de clôture

Le 31 juillet 2015, la procédure d'injection du dernier patient enrôlé dans l'étude CHART-1, étude clinique de Phase III européenne pour son principal produit-candidat C-Cure®, a été réalisée avec succès. Le traitement du dernier patient signifie pour Celyad le début de la période de suivi à 9 mois de l'étude, précédant la lecture et l'analyse des données. Nous prévoyons de publier l'ensemble de données de l'étude CHART-1 mi-2016.

Le 4 août 2015, la Société et Medisun International ont terminé d'un commun accord le contrat de Joint Venture signé en juin 2014. En vertu de cet accord, les actions détenues par Celyad SA dans Cardio3 BioSciences Asia ont été vendues à Medisun pour 1 dollar. En conséquence, une réduction de valeur de 60 milles euros a été enregistrée dans le compte de résultat au 30 juin 2015 et la valeur de l'investissement comptabilisé via la mise en équivalence a été ramenée à 0 euro.

4. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui nous sont actuellement connus et qui nous sont propres. Si l'un de ces risques se matérialise, notre activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés :

- Nous avons encouru des pertes nettes à chaque période depuis notre constitution et nous prévoyons de continuer à subir des pertes dans le futur.
- Nous n'avons actuellement généré que des revenus limités de la vente de C-Cathez et ne prévoyons pas de dégager de revenus importants jusqu'à ce que nous recevions l'approbation réglementaire pour un de nos produits candidats.
- Il se peut que nous connaissions des retards conséquents dans nos études cliniques ou que nous ne parvenions pas à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités de réglementation compétentes. Par exemple, notre demande IND (*nouveau médicament d'investigation*) pour C-Cure a initialement été soumise à la FDA au mois de janvier 2012 et est maintenant soumise à une suspension clinique qui empêche l'ouverture de CHART-2.
- Nos produits candidats pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou posséder d'autres propriétés qui pourraient interrompre leur développement clinique, empêcher leur approbation réglementaire, limiter leur potentiel commercial ou donner lieu à des conséquences négatives significatives.
- Le développement clinique est un processus long et onéreux dont l'issue est incertaine et les résultats d'études et d'essais antérieurs ainsi que les données en provenance d'analyses intermédiaires des essais cliniques en cours peuvent ne pas être indicatifs des résultats d'essais ultérieurs. L'échec clinique peut survenir à n'importe quelle étape du développement clinique.
- Les thérapies cellulaires reposent sur la disponibilité de matières premières spécifiques qui pourraient ne pas être à notre disposition ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- Nous dépendons de la propriété intellectuelle pour laquelle une licence nous est octroyée par des tiers et la résiliation d'une de ces licences peut résulter en la perte de droits importants, ce qui pourrait nuire à nos activités.
- Nos résultats futurs souffriront si nous ne gérons pas efficacement la croissance de nos activités à la suite de l'acquisition récente d'OnCyte.
- Au regard de la législation fiscale américaine, nous pensons que nous étions une société étrangère passive (« Passive Foreign Investment Company ») pendant notre exercice fiscal 2014 et nous nous attendons à être une société étrangère passive pendant nos exercices futurs. Les titulaires américains d'ASD peuvent s'exposer à des conséquences fiscales défavorables si nous sommes caractérisés comme une société étrangère passive.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous recommandons de lire l'analyse détaillée des risques auxquels le Groupe fait face dans le prospectus déposé par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) le 19 juin 2015 et dans les dépôts et rapports futurs de la Société. Au vu de l'existence de ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour de publication du présent document. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent document qui refléteraient un changement de ses estimations quant aux événements, aux conditions ou aux circonstances sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

5. RAPPORT D'AUDIT SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS

Aux Administrateurs de
Celyad SA
Mont-Saint-Guibert

Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée pour la période clôturée le 30 juin 2015

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée de Celyad SA et de sa filiale (le "Groupe") au 30 juin 2015 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2015, le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des fonds propres, le tableau des flux de trésorerie consolidé résumé y relatifs pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intérimaire résumée conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intérimaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité". Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière consolidée intérimaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Paragraphe d'observation

Comme mentionné dans l'annexe 3.2.3 de l'information financière consolidée intérimaire résumée, le groupe a retraité les chiffres correspondants de 2014 afin de corriger une erreur.

Liège, le 24 août 2015

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représentée par

Patrick Mortroux*
Réviseur d'Entreprises

*Patrick Mortroux SC SPRL

Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent, Patrick Mortroux

Calendrier financier

Rapport d'activités du troisième trimestre de 2015	19 novembre 2015
Résultats annuels de 2015	24 mars 2016
Assemblée générale des actionnaires	5 mai 2016